

Réf: Dossier N° : 57054

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MIRRE CONSEIL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 9e Trche Lot 5638 Ilot 509 à
coté du CHU, 06 BP 2173 ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 22 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MIRRE CONSEIL » .

Objet: conseil, formation, coaching, team-building, création et organisation d'évènements. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 9e Trche Lot 5638 Ilot 509 à coté du CHU, 06 BP 2173 ABIDJAN 06

GERANT: Madame MIRRE MARIE PASCALE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30031 du 22/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27223 du 22/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

